

A TITRE DE REPRESENTANTS DE LA PLUPART DES PLUS GRANDES NATIONS COMMERCANTES AU MONDE, NOUS AVONS TOUT PARTICULIEREMENT LA RESPONSABILITE DE REpondRE AUX TROIS GRANDS OBJECTIFS QUI CONSTITUENT A MON AVIS A LA FOIS UNE CHANCE ET UNE MENACE POUR LE SYSTEME COMMERCIAL MONDIAL. IL S'AGIT :

- 1) DE NOUS ENGAGER A NOUS ABSTENIR DE NOUS COMPORTEr D'UNE MANIERE RISQUANT D'AFFAIBLIR LE SYSTEME COMMERCIAL MULTILATERAL OUVERT, ET EN PARTICULIER DE NOUS ABSTENIR DE RECOURIR A DES MESURES UNILATERALES,
- 2) DE REAFFIRMER NOTRE BUT COMMUN DE VOIR L'ABOUTISSEMENT DES NEGOCIATIONS D'URUGUAY D'ICI A LA FIN DE 1990, ET
- 3) DE VEILLER A CE QUE S'ACCOMPLISSE LE POTENTIEL DE CREATION ET DE LIBERALISATION DES ECHANGES LIE AUX INITIATIVES DE COOPERATION ECONOMIQUE REGIONALE. L'AVENIR SE TROUVE DANS LE RENFORCEMENT ET LA LIBERALISATION DU SYSTEME COMMERCIAL MULTILATERAL, QUI CONTINUERAIT AINSI A ETRE LE MOTEUR DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE, DE L'EFFICIENCE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE. NE PAS SUIVRE LES PRINCIPES MULTILATERAUX, C'EST RISQUER DE RETOMBER DANS LE PROTECTIONNISME, LE BILATERALISME, LE SECTORIALISME ET LE COMMERCE ADMINISTRE. NOUS DEVRONS NE PAS SUCCOMBER AU RISQUE DE RETOMBER DANS LE PROTECTIONISME MAIS CONTINUER DE SUIVRE DES PRINCIPES MULTILATERAUX.